



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 62574

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité d'améliorer l'encadrement éducatif des enfants atteints d'autisme et de troubles apparentés. En effet, il convient qu'un terme soit mis aux situations d'exclusion scolaire vécues par ces enfants face auxquels les établissements « ordinaires » sont démunis en terme de personnel et de projet éducatif et qui souffrent par ailleurs d'un manque de structures éducatives spécifiques. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62574

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3472